

Organisation des structures fédérales et critères d'intégration et de sélection

Préambule :

Depuis 2009, la FRMT a initié un plan d'actions qui vise à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de sa politique sportive.

Aujourd'hui, l'attention à porter dès le plus jeune âge est primordiale pour transmettre le plaisir et les valeurs sportives. C'est pourquoi nous sommes convaincus que pour y parvenir, il est essentiel de mettre en commun les motivations ainsi que les différentes ressources des clubs, de la fédération, des enseignants et des parents. Nous souhaitons voir naître et grandir des projets adaptés, cohérents. Pour se faire, il est essentiel que les différents acteurs du projet se mobilisent pour envisager les meilleures solutions dans l'intérêt de nos plus jeunes.

Dans ce sens, avec l'aide du CNOM et du Ministère, la FRMT à travers la mise en place du Programme Olympique, du Groupe Avenir et du label « **Clubs labélisés** » souhaitent voir naître et grandir des projets sportifs.

L'intégration dans les structures fédérales répond à une démarche volontariste. Les critères d'intégration dans le Programme Olympique sont ambitieux et le nombre de places est limité. Pour cela, nous avons souhaité donner la possibilité à des joueurs qui répondent à des critères de bénéficier d'une aide de la FRMT dans le cadre d'une convention d'objectifs.

Par ailleurs, les sélections nationales et l'attribution des Wild-Card répondent également à une équité sportive. Ainsi, les joueurs sont soumis à une évaluation par la Direction Technique Nationale selon une grille d'évaluation commune. Cette évaluation est validée par le Bureau Fédéral.

Ce document vise à apporter une totale transparence concernant les critères suivants :

- 1. Critères d'intégration et de maintien dans le Programme Olympique.**
- 2. Critères d'intégration Groupe Avenir.**
- 3. Critères d'intégration dans le Centre Fédéral (dispositif Club labélisés).**
- 4. Critères convention d'objectifs.**
- 5. Grille de critères des sélections nationales et de l'attribution des wild-card.**

Nous espérons que l'ensemble de ces dispositifs permettra d'apporter des résultats sportifs à la hauteur de nos ambitions. La complémentarité du travail avec la DTN, la qualité d'organisation des clubs et le savoir-faire des enseignants sont les clefs de voûte du dispositif.

1. Critères d'intégration et de maintien dans le Programme Olympique.

Depuis janvier 2011, le CNOM et le MJS soutiennent la FRMT à travers la mise en place d'un Programme Olympique. Grâce à cette aide, nous souhaitons voir naître et grandir des **projets de Haut Niveau ambitieux, adaptés et cohérents.**

L'intégration dans le Programme Olympique répond aux critères (minimum en début de saison sportive) suivants :

Age	Classement
13 ans	1000 ETA (U 14) ou 1 ^{er} de la catégorie
14 ans	1000 ETA (U 14) ou 1 ^{er} de la catégorie
15 ans	1000 ETA (U16) ou 1000 ITF
16 ans	700 ITF
17 ans	350 ITF ou classement ATP ou WTA
18 ans	150 ITF ou 1000 ATP ou WTA

Les jeunes sélectionnés bénéficient d'un programme d'entraînement spécifique et intensif (Tennis, physique et psychologique) au centre national et de compétition au Maroc et à l'étranger. Ils participent également aux rassemblements nationaux. Trimestriellement la commission nationale de haut niveau se réunit pour statuer sur le maintien, l'entrée ou la sortie du programme.

2. Critères d'intégration dans le Groupe Avenir.

Les meilleurs jeunes des catégories 11 ans et 12 ans sont sélectionnés à partir du classement national et numérique pour intégrer ce programme spécifique.

Les jeunes sélectionnés bénéficient d'un programme d'entraînement Tennis et physique dans le cadre du Centre Fédéral et de compétition au Maroc. Pour ce qui est de la compétition à l'étranger (ne sont concernés que les premiers de la catégorie). Ils participent également aux rassemblements nationaux.

3. Critères d'intégration dans le Centre Fédéral (dispositif Club labélisés)

L'année dernière, la FRMT a souhaité mettre en place le label « **Clubs labélisés** ». Un club labellisé est un club qui détecte, forme, entraîne et accompagne, avec la fédération, un ou plusieurs jeunes, au minimum de niveau national ou international dans leurs projets sportifs de haut niveau. Il met en place, avec la Fédération, les conditions idéales de la performance pour permettre à ce ou ces jeunes de rester compétitifs et de progresser dans la hiérarchie de leurs catégories respectives.

L'intégration dans le Programme Fédéral répond aux critères (minimum en début de saison sportive) suivants :

Année de naissance	Nombre	Critères de classement
2005 (7 ans)	35	• Détection + Evaluation
2004 (8 ans)	25	• Garçons : les 10 premiers • Filles : les 6 premières • Plus 9 à l'appréciation de la DTN
2003 (9 ans)	25	• Garçons : les 10 premiers • Filles : les 6 premières • Plus 9 à l'appréciation de la DTN
2002 (10 ans)	25	• Garçons : les 10 premiers • Filles : les 6 premières • Plus 9 à l'appréciation de la DTN
2001 (11 ans)	25	• Garçons : les 10 premiers • Filles : les 6 premières • Plus 9 à l'appréciation de la DTN
2000 (12 ans)	25	• Garçons : les 10 premiers • Filles : les 6 premières • Plus 9 à l'appréciation de la DTN
1999 (13 ans)	15	• Garçons : Classement minimum 30/2 • Filles : Classement minimum 30
1998 (14 ans)	15	• Garçons : Classement minimum 30 • Filles : Classement minimum 15/4
1997 (15 ans)	10	• Garçons : Classement minimum 15/4 • Filles : Classement minimum 15/2
1996 (16 ans)	10	• Garçons : Classement minimum 15/2 • Filles : Classement minimum 15
1994/95 (17/18 ans)	10	• Garçons : Classement minimum 4/6 • Filles : Classement minimum 2/6

Les jeunes sélectionnés bénéficient d'un programme d'entraînement dans le cadre du Centre Fédéral et participent aux rassemblements nationaux.

4. Critères convention d'objectifs.

Dans le cadre de la préparation et de l'accompagnement des joueurs de tennis Séniors et des jeunes de 18 ans et moins.

Il a été décidé d'instaurer :

- ✓ Plus de souplesse dans le choix des sportifs de l'encadrement technique qui leur convient ;
- ✓ En contre partie, les exigences en termes de préparation physique et technique obéissent désormais à un cahier de charges que le joueurs doit respecter;

Il reste bien entendu que le sportif candidat doit disposer d'un réel projet sportif et respecter les termes de la présente convention, qui doit être validé par la Direction Technique Nationale. Dans ce cas le soutien financier de la FRMT sera accordé.



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Ci-dessous, le tableau des critères de classement et des aides attribuées :

Classement	Nombre de tournois par an		Montant attribué par tournoi
	ATP / WTA	ITF	
Entre 1000 et 800	6	3	7 000 dhs
Entre 799 et 600	8	5	7 000 dhs
Entre 599 et 400	10	7	7 000 dhs
Entre 399 et 300	12	9	7 000 dhs
Entre 299 et 200	14	11	7 000 dhs
< 200	16	13	7 000 dhs

NB : Le joueur doit gagner un minimum de 100 places à la fin du contrat pour être reconduit.

5. Grille de critères des sélections nationales et de l'attribution des wild-card.

Les sélections nationales et l'attribution des Wild-Card sont soumis à une grille de critères. La Direction Technique Nationale évalue un ensemble de joueurs concerné et le Bureau Fédéral valide la grille d'évaluation.

Critères de sélection pour les équipes nationales et les Wild-Card (sénior) :

	ELITE NATIONALE	COEF
1	CLASSEMENT ATP/WTB (3 semaines avant)	3
2	PARTICIPATION AU CIRCUIT PRO (Nb de tournois/matches)	2
3	PARTICIPATION aux COMPETITIONS Nationales et Internationales du MAROC	2
4	ENGAGEMENT ET RESPECT DU PROGRAMME VALIDE PAR LA DTN	2
5	ETAT DE FORME	3
6	PARTICIPATIONS AUX CONCENTRATIONS	2
7	ATTITUDE ET COMPORTEMENT EN EQUIPE NATIONALE ET EN TOURNOIS INDIVIDUELS	3
8	APPRECIATION DE LA DTN	3

Critères de sélection pour les équipes nationales et les Wild-Card (- de 18 ans) :

	JEUNES	COEF
1	CLASSEMENT ITF/ETA (3 semaines avant)	2
2	CLASSEMENT NATIONAL	2
3	PARTICIPATION aux COMPETITIONS Nationales et Internationales du MAROC	2
4	ENGAGEMENT ET RESPECT DU PROGRAMME VALIDE PAR LA DTN	3
5	ETAT DE FORME	3
6	PARTICIPATIONS AUX CONCENTRATIONS	2
7	ATTITUDE ET COMPORTEMENT EN EQUIPE NATIONALE ET EN TOURNOIS INDIVIDUELS	3
8	APPRECIATION DE LA DTN	3

* Une note de 0 à 3 est attribuée pour chacun des critères.

6. Organigramme de la Direction Technique Nationale.

Ci-dessous l'organigramme de la DTN :

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

AFIF KHALID
Directeur Technique National
Responsable du programme olympique et fédéral

REDA SERGHINI
Coordonateur national
Coordonateur du programme
olympique et fédéral

HICHAM ARAZI
Conseiller Technique

MOUNIR EL AAREJ
Entraîneur national responsable
du haut niveau masculin

MEHDI TAHIRI
Entraîneur national responsable
du haut niveau féminin et junior
du Programme Olympique

CHRISTELLE PATY
Entraîneur national responsable
national 13/16 ans et en charge du
Programme Olympique 13/16 ans

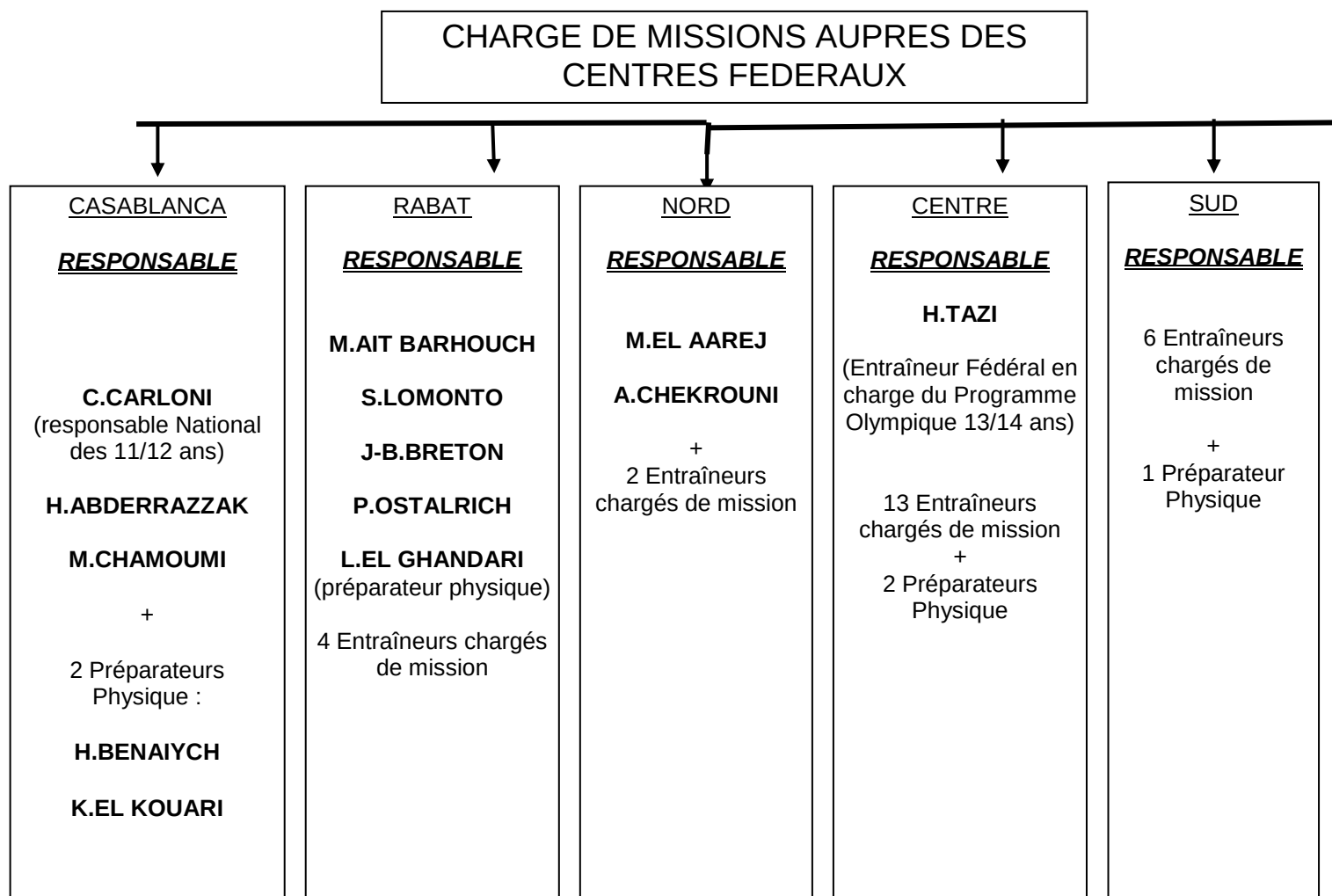
CEDRIC DAMMAN
Entraîneur national
responsable national 7/10 ans
et en charge du Programme
Olympique 13/16 ans

LAMIA ESSAADI
Entraîneur national en charge du
Programme Olympique 13/16 ans

FABRICE NDIFO
Entraîneur national en
charge de la préparation
physique du Programme
Olympique

EL HASSAN AKRAMOU
Entraîneur national en
charge de la préparation
physique du Programme
Olympique

SOPHIE HUGUET
Psychologue du sport en
charge de la préparation
mentale du Programme
Olympique



Les Entraîneurs Nationaux dans le cadre des missions spécifiques attribuées à chacun sont chargés de :

- **Coordonner le suivi des catégories d'âge**
- **Entraîner**
- **Assurer le suivi en compétition**
- **Etablir des fiches techniques individuelles**



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE TENNIS

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Conclusion :

Nous espérons que ce document vous apporte tous les éléments de réponse et sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Ces critères sont évolutifs dans le temps et répondent à des contraintes en termes d'effectif. En fonction de l'évolution du niveau des jeunes, ces critères sont susceptibles d'être modifiés lors des prochaines saisons sportives. La DTN se réserve le droit d'être plus restrictive ou à l'inverse plus ouverte en fonction du potentiel et du bilan trimestriel des jeunes pour le maintien, entrée ou sortie du programme. Nous fonctionnons en totale transparence et œuvrons dans l'intérêt du plus grand nombre et du tennis national.